

LE MAIRE

Pour information

Mme Lyne COHEN-SOLAL
Adjointe au Maire de Paris
Chargée du Commerce, de l'Artisanat, des
Professions Indépendantes et des Métiers d'Art
4, Place de l'Hôtel de Ville
Bureau 407
75196 PARIS Cedex

Paris, le 26 mars 2010

Réf : JB / ND
Objet : terrasse sise 83, rue de Réaumur, Paris 2^e
Suivi : Nathalie DACLON, 01 53 29 75 17

Madame la Maire,

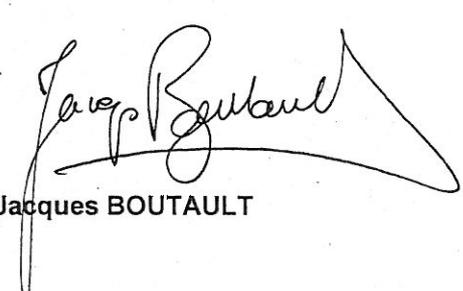
J'apprends que vous avez donné un avis favorable à la demande de création d'une terrasse fermée formulée par le gérant de l'établissement J&J Food, sis 83, rue de Réaumur dans le 2^e arrondissement, le 28 septembre 2009.

Or, j'avais émis un avis défavorable fondé sur l'analyse de la situation locale et mon souhait de favoriser la circulation des piétons, pour assurer tranquillité et sécurité aux habitants et aux passants. De plus, la station Vélib' qui sera prochainement agrandie sur cette partie de la chaussée viendra occuper un peu plus l'espace disponible.

Par courrier du 1^{er} octobre 2009, je vous faisais part de mon souhait concernant la prise en compte des avis des élus locaux. Je constate que vous n'en avez pas tenu compte, concernant ce dossier et je le regrette. En conséquence, je ne manquerai pas de vous transmettre les plaintes déjà fort nombreuses des riverains mécontents de l'exploitation marchande de l'espace public.

Par ailleurs, je souhaiterais être informé des avancées de la révision en cours du règlement des étalages et des terrasses installés sur la voie publique. La question des terrasses étant particulièrement sensible dans le centre de Paris et étant régulièrement sollicité à ce sujet, je vous rappelle mon souhait d'être associé à ce travail.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, à l'assurance de ma considération distinguée.


Jacques BOUTAULT